



Communiqué de presse

Le 5 octobre 2018

Scolarisation en milieu ordinaire des enfants porteurs de handicap Une réussite unanime, reconduite en 2018

La rentrée scolaire 2018 voit pour la troisième année consécutive la reconduction de l'externalisation d'une partie de l'unité d'enseignement de l'Institut Médico Educatif de l'ADAPEI du Doubs. Elle est accueillie dans les locaux de l'école primaire publique Louis Pasteur.

Cette externalisation est l'aboutissement d'un long travail collaboratif entre les différents partenaires, qu'il s'agisse des responsables et professionnels de l'IME/ADAPEI, des élus maîchois et du corps enseignant de l'établissement scolaire. Elle a été formalisée pour la première fois à la rentrée scolaire 2016 au terme d'une convention tripartite entre l'Education Nationale, la Mairie de Maîche et l'IME/ADAPEI.

Cette inclusion a pour but de **favoriser une scolarisation des enfants au plus près du milieu ordinaire**. Devant le constat de réussite unanime, c'est tout naturellement que ce partenariat est **reconduit pour l'année scolaire 2018/2019**.

Le principe est simple : **les enfants de la classe de l'IME et les professionnels qui les accompagnent au quotidien sont accueillis dans une salle de classe à l'école Pasteur. Les espaces communs de l'école sont mutualisés** et chacun selon un planning défini peut utiliser par exemple les ressources de la bibliothèque, la salle polyvalente, la salle Arts Plastiques.... La Commune assure la charge financière des frais de fonctionnement de l'école sans distinction de l'utilisateur des lieux. Pour sa part, l'IME finance tout ce qui est nécessaire au bon déroulement de son temps scolaire.



Mais au-delà de l'approche matérielle de cette inclusion en milieu ordinaire, il y a bien sûr un vrai **travail collaboratif et participatif mêlant concertation et mise en commun sur l'approche éducative** entre tous les enseignants notamment à travers les actions qui sont menées tout au cours de l'année.

Les récréations restent un moment privilégié puisque tous les enfants de l'école se retrouvent ensemble dans la cour de l'école. On peut s'apercevoir que le regard que les enfants portent sur le handicap évolue et tend vers plus d'**acceptation des différences**. Chacun s'accorde à constater que les enfants de l'IME s'épanouissent totalement et s'ouvrent plus facilement aux autres enfants.

Mais ce partage réciproque se prolonge en dehors du temps scolaire puisque **les enfants de l'IME prennent leurs repas au restaurant scolaire** mis en place par la Commune. Cette immersion, encadrée par les professionnels de l'IME, se fait en total symbiose avec les autres enfants et les agents municipaux qui assurent le bon fonctionnement de la cantine scolaire.

Voici une inclusion réussie qui a vocation à se poursuivre dans le futur puisque le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire, qui est en cours de finalisation, accueillera les classes, les services et les bureaux de l'ADAPEI/IME, l'école maternelle publique Les Sapins Bleus, l'école primaire publique Louis Pasteur et le restaurant scolaire.

Informations clés

- Mise en place de l'inclusion en milieu ordinaire à la rentrée scolaire 2016 au terme d'une convention tripartite entre l'Education nationale, l'ADAPEI et la Commune de Maîche
- Expérience menée à l'origine pour une année
- Devant la réussite de ce partenariat, reconduction en 2017 puis 2018 de cette inclusion en milieu ordinaire d'une classe de l'IME
- Elle bénéficie d'un espace dédié et espaces mutualisés au sein de l'école primaire Louis Pasteur
- La classe est composée de 9 enfants et de 3 professionnels encadrants
- Travail éducatif mené en lien avec le corps enseignant de l'école Pasteur
- Les repas sont pris chaque jour au restaurant scolaire par tous les enfants et leurs accompagnateurs
- Forte implication des agents municipaux pour favoriser les échanges avec les enfants au cours de la pause méridienne notamment : apprentissage et mise en pratique d'un langage gestuel parfois propre à chaque enfant
- Belle intégration des enfants porteurs de handicap avec l'ouverture à l'autre et l'acceptation des différences
- Partenariat qui a vocation à se poursuivre dans le cadre de la construction d'un nouveau groupe scolaire